

Le 3 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un partenariat entre l'armée de l'Air et de l'Espace, le CNES et le Groupe ADP concernant la lutte anti-drone

Une convention a été signée ce jour entre l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE), le Centre National des Études Spatiales (CNES) et le Groupe ADP pour renforcer la coopération en matière de lutte anti-drone. Cet accord se noue alors que de nouvelles formes de menaces aériennes apparaissent, notamment avec la présence de plus en plus importante des drones.

Ce partenariat, qui permettra en particulier de renforcer la protection du Centre Spatial Guyanais (CSG) assurée par le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), lors de dispositifs particuliers de sûreté aérienne en lien avec la Gendarmerie Nationale et la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), démontre les capacités de l'AAE à évoluer pour accroître sa résilience face aux menaces aériennes et spatiales.

Concernant le Groupe ADP, ce partenariat permettra de disposer en permanence à la fois d'une analyse fine de la menace, ainsi que des éléments de maîtrise du risque, afin qu'une réponse appropriée, tant en termes d'équipements que de procédures, puisse être apportée pour ses infrastructures dans le contexte d'une menace drone avérée pour les grands aéroports.

La capacité de l'AAE à opérer dans, vers, et depuis l'espace, est primordiale dans un contexte marqué par la résurgence de la menace, notamment aérienne et spatiale. C'est pourquoi la protection du CSG revêt une dimension prioritaire pour l'AAE. En lien avec la Gendarmerie Nationale et la BSPP, cette mission est assurée par le CDAOA, qui est responsable de la sûreté aérienne du territoire français.

Considérant la lutte anti-drones comme le prolongement de la mission de sûreté aérienne dans la basse couche, l'AAE souhaite coopérer avec le CNES et le Groupe ADP, deux acteurs majeurs dans la lutte contre l'usage malveillant des drones aériens et la protection des plateformes d'envol. À ce titre, la compétence de l'AAE, son appréciation de la menace, et son expertise opérationnelle, en font un interlocuteur naturel.

Ainsi, ce partenariat conclu entre l'AAE, le CNES et le Groupe ADP sera mis en œuvre dans le cadre de trois thématiques majeures :

- ◆ **L'évaluation de la menace**, pour cerner au mieux les menaces potentielles des drones et leurs conséquences possibles sur les infrastructures des entités des trois signataires ;
- ◆ **le partage d'expérience** sur les menaces redoutées, les outils et stratégies déployés, les processus et démarches entrepris pour accroître les capacités de résilience de chaque acteur ;
- ◆ **les échanges techniques**, afin de profiter de l'expérience de chacun et d'améliorer les dispositifs existants. Le partage d'analyses juridiques permettra aussi de prendre part au mieux aux éventuelles améliorations légales indispensables pour la lutte anti-drone.

Ce partenariat est conclu pour une **durée de cinq ans**.

À l'occasion de la signature de ce partenariat, **le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace**, a indiqué : « *Ce partenariat avec le Groupe ADP et le CNES donne une nouvelle dynamique à l'Armée de l'air et de l'Espace pour répondre aux enjeux de la lutte anti-drones, et va notamment nous permettre de renforcer la protection du Centre spatial guyanais et du Centre spatial de Toulouse. Déployé pour la première fois lors du DPSA [dispositif particulier de sûreté aérienne] du salon du Bourget en juin 2019, le concept de lutte anti-drones a déjà confirmé toute sa pertinence lors de la protection du 14 juillet et du G7 à Biarritz, et constitue un apport certain dans la perspective de la coupe du monde de rugby en 2023 et des JO de 2024. En effet, l'innovation, couplée à des processus d'acquisition de matériels courts et réactifs, seront demain déterminants pour relever ces défis majeurs en matière de sûreté aérienne.* »

Pour **Philippe Baptiste, Président-Directeur général du CNES** : « Le Centre Spatial Guyanais est un point stratégique en termes de souveraineté européenne et d'accès à l'espace. Grâce à ce partenariat portant sur la lutte anti-drone, l'armée de l'Air et de l'Espace, le Groupe ADP et le CNES vont entrer dans une phase de réflexion permettant l'analyse des enjeux et la naissance de solutions pour faire face à ces nouvelles pratiques. Au final, le CSG bénéficiera d'une efficacité accrue concernant la sécurisation du site. »

Et **Edward Arkwright, Directeur général exécutif du Groupe ADP**, d'ajouter : « Pour le Groupe ADP, la basse altitude représente un nouveau champ pour de nouveaux usages, autour notamment de la mobilité aérienne urbaine, mais qui voit par ailleurs émerger de nouvelles menaces qu'il faut savoir maîtriser, comme celles des drones. C'est pourquoi depuis 2017, le Groupe ADP travaille au développement d'outils adaptés pour la sécurisation de ses infrastructures aéroportuaires contre cette menace. Grâce au partenariat signé aujourd'hui avec l'Armée de l'Air et de l'Espace, et le CNES, une coopération riche s'ouvre entre nos trois entités pour répondre à des enjeux évolutifs, tant du point de vue de la nature de la menace que des réponses à y apporter. »

À propos du **Groupe ADP**

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs, +33 (0)6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552016 628.

Plus d'informations sur www.groupeadp.fr et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de **l'Armée de l'Air et de l'Espace**

Contacts presse : Centre média du Ministère des Armées, + 33 9.88.97.33.33 - media@dicod.fr

SIRPA Air Département Médias - presse@armedelair.com

L'armée de l'air et de l'Espace est l'une des quatre composantes des Forces armées de la République française. Elle est devenue une armée à part entière le 2 juillet 1934. L'action des forces aériennes de l'armée de l'Air et de l'Espace est caractérisée par les fonctions de préparation, d'opérations et de soutien mais également par une fonction transverse : la gestion des ressources humaines. Au 1er novembre 2020, 40 500 Aviateurs et 5 300 civils servent dans ses rangs.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/air et sur les réseaux sociaux



À propos du **CNES**

Contact presse : Raphaël Sart, responsable relations extérieures et médias + 33.1.44.76.74.51 - raphael.sart@cnes.fr

Pascale Bresson, +33 (0)1 44 76 75 39 - pascale.bresson@cnes.fr

Le CNES (Centre National d'Études Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien.

Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 400 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est l'un des principaux contributeurs de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Plus d'informations sur www.cnes.fr et sur twitter [@CNES](https://twitter.com/CNES)